

**ACP Pays-Bas**

Aveue des Eperviers 117  
1150 Woluwe-Saint-Pierre

BCE : 0850.096.221 (A155)

N° compte courant : BE56 3101 4557 7888

N° compte épargne : BE87 3754 3012 8694

<https://eurofa.box.com/v/Pays-Bas-Public>



1/3

**Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 2023**

Le **20 juin 2023 à 18:00**, les copropriétaires de la copropriété sise, PAYS-BAS à WOLUWE-SAINT-PIERRE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation adressée, par le syndic, à tous les copropriétaires, et qui s'est tenue à : Salle Foyer Centre culturel d'Audergem Bd du Souverain, 183-185 1160 Audergem.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée, par tous les copropriétaires présents et par les mandataires de ceux qui se sont fait représenter. Elle restera annexée dans le registre des procès-verbaux.

Le Syndic remercie les propriétaires présents et signale que le double quorum est atteint avec **31** copropriétaires présents ou représentés sur **44**, totalisant **737** quotités sur **1000**. L'Assemblée peut valablement délibérer sur les points inscrits à son ordre du jour.

Liste des copropriétaires présents ou représentés : ARTIGES-LETECHEUR (26/1000), ASANO (16/1000), BAEKELANDT (32/1000), BAJOMEE (21/1000), BEFFORT (26/1000), DAENEN (29/1000), de JAMBLINNE de MEUX (26/1000), DERMANOUESSOU (28/1000), représenté par ASANO, DUBUISSON (26/1000), EECKHOUDT (3/1000, représenté par ASANO), ENGELS (29/1000), GRIGORIOU (21/1000), KERKHOFS (26/1000), KERT (3/1000, représenté par RENIER), KROUSTALIS-MARGARITI (26/1000), LATERVEER (29/1000), MEDAWAR-PEYCKER (26/1000, représenté par DUBUISSON), MESSINGER (27/1000), MOURE (3/1000, représenté par BAJOMEE), NAJAR (26/1000, représenté par DUBUISSON), NINANE (29/1000), PATERNOSTRE (29/1000, représenté par RENIER), RENIER (25/1000), RICHELLE (29/1000, représenté par GAEMERS), RIGOT c/o Mme RIZZO Maria (26/1000, représenté par DUBUISSON), RÜBBERS-DECKERS (3/1000), SALAYUMBU NDUMBA (42/1000), STANTZOS (21/1000), VAN SOMEREN (29/1000), VANHOLSBEKE (26/1000, représenté par RENIER), VANPEPERSTRAETE (29/1000, représenté par ASANO), WANNASSI (26/1000)

Sont arrivés au cours de l'assemblée : KROUSTALIS-MARGARITI (26/1000) (à 18:32, résolution 3)

Sont partis au cours de l'assemblée : MESSINGER (27/1000) (à 19:18, résolution 3)

Liste des absents : BOSSE (29/1000), CHIAPPETTA (21/1000), DAL DEHON (3/1000), DELIOU (26/1000), DETREAUX (26/1000), DUBOIS-STINGLAMBER (3/1000), EIFFLING (26/1000), HEREGOTS (26/1000), HEYLIGERS-BERLEMONT (3/1000), NAEGEL-KERCKAERT (21/1000), RENDERS (21/1000), SURMA (32/1000)

**Point n° 1 : Nomination d'un(e) président(e) de séance**

Il est proposé à l'Assemblée de nommer Monsieur Renier comme président(e) de séance.

**Vote (majorité simple) : la résolution est ACCEPTEE A L'UNANIMITE**

	Votants	Oui	Non	Abstentions
Quotités	737	737	0	0

Ont voté contre : Néant - Se sont abstenus : Néant

**Point n° 2 : Nomination d'un(e) secrétaire de séance**

Il est proposé à l'Assemblée de nommer le Syndic Eurofa comme secrétaire de séance.

**Vote (majorité simple) : la résolution est ACCEPTEE A L'UNANIMITE**

	Votants	Oui	Non	Abstentions
Quotités	737	737	0	0

Ont voté contre : Néant - Se sont abstenus : Néant

**Point n° 3 : Situation comptable et nomination du commissaire aux comptes : Informations et décisions**

Il est proposé à l'Assemblée de mandater ACP Conseil comme commissaire aux comptes pour l'exercice 2022-2023

**Vote (majorité simple) : la résolution est ACCEPTEE A L'UNANIMITE**

	Votants	Oui	Non	Abstentions
Quotités	736	736	0	0

Ont voté contre : Néant - Se sont abstenus : Néant

#### Point n° 4 : Mise en conformité des statuts : Informations et décisions

Il est proposé à l'assemblée d'établir des Statuts conformes au nouveau Code Civil pour la copropriété, et en plus en commun avec l'ACP Allemagne et l'ACP Belgique, avec la création d'une entité faîtière aux trois copropriétés, pour un budget de maximum 7.500 € par ACP, imputé au fonds de réserve.

Pour avancer dans cette voie, l'assemblée mandate l'avocat Me Carnoy, le notaire Me Erneux.

L'assemblée donne mandat au conseil de copropriété dans le choix du géomètre expert.

L'assemblée mandate le conseil de copropriété pour l'approbation de la version qui sera présentée en assemblée générale pour validation.

L'assemblée mandate le syndic Eurofa pour la gestion de cette mise en conformité.

#### **Vote (majorité des 4/5) : la résolution est ACCEPTEE A L'UNANIMITE**

Quotités	Votants 736	Oui 736	Non 0	Abstentions 0
----------	----------------	------------	----------	------------------

Ont voté contre : Néant - Se sont abstenus : Néant

#### Point n° 5 : Gestion du BAP : Informations et décisions

Il est proposé à l'Assemblée de mandater la société Eurofa pour la gestion du BAP.

Le contrat de gestion sera signé par Monsieur Renier et Madame Dubuisson , membres du conseil de copropriété.

#### **Vote (majorité simple) : la résolution est ACCEPTEE A L'UNANIMITE**

Quotités	Votants 736	Oui 736	Non 0	Abstentions 0
----------	----------------	------------	----------	------------------

Ont voté contre : Néant - Se sont abstenus : Néant

#### Point n° 6 : Chauffagiste du BAP: Informations et décisions

<span>Il est proposé à l'Assemblée d'établir un contrat d'entretien avec la société Herzet & Co pour la gestion de la chufferie.<br/><br/>Il est également donné mandat au conseil de copropriété pour la validation des offres de travaux complémentaires dans le cadre de la reprise de gestion de la chufferie pour un montant maximum de 12.500 € TVAC par ACP. Le montant des travaux complémentaires sera imputé au fond de réserve.<br/>Les travaux seront réalisés par ordre de priorité. <br/></span>

#### **Vote (majorité des 2/3) : la résolution est ACCEPTEE A L'UNANIMITE**

Quotités	Votants 736	Oui 736	Non 0	Abstentions 0
----------	----------------	------------	----------	------------------

Ont voté contre : Néant - Se sont abstenus : Néant

#### Point n° 7 : Mandat au conseil de copropriété pour la validation des fournisseurs: Informations et décisions

Il est proposé à l'Assemblée de donner mandat au conseil de copropriété pour la validation des fournisseurs et la mise en place des contrats nécessaires à la bonne gestion de l'ACP.

#### **Vote (majorité des 2/3) : la résolution est ACCEPTEE A L'UNANIMITE**

Quotités	Votants 736	Oui 736	Non 0	Abstentions 0
----------	----------------	------------	----------	------------------

Ont voté contre : Néant - Se sont abstenus : Néant

#### Point n° 8 : Mandat au conseil de copropriété pour approuver des travaux en cours d'exercice : Informations et décisions

Il est proposé à l'Assemblée de donner mandat au conseil de copropriété pour approuver des travaux en cours d'exercice pour un montant cumulé de maximum 7.500 € HTVA.

#### **Vote (majorité des 2/3) : la résolution est ACCEPTEE A L'UNANIMITE**

Quotités	Votants 736	Oui 736	Non 0	Abstentions 0
----------	----------------	------------	----------	------------------

Ont voté contre : Néant - Se sont abstenus : Néant

Tous les points de l'ordre du jour ayant été examinés, la séance est levée à **20 heures 21 minutes**.

Président(e) de séance :

Secrétaire de séance :

**EUROFA**

Syndic – Vente – Gestion – Conseil  
Rue Gustave Jean Leclercq 9 Bte A  
1160 Bruxelles (Auderghem)  
www.eurofa.be – info@eurofa.be

Mat JR  
pour haterius, n.  
~~Mat~~

Allianc

~~to~~ Dubisson

{

✓

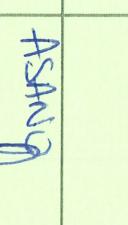
**Feuille de présence Assemblée générale du 20/06/2023**

Éditée suivant la clé 1 - COPROPRIETE, quotités totales 1 000,00

Copropriétaire	Lot	Quotités	Total	Quotités Présents	Quotités Absents	Mandataire	Signature
ARTIGES-L-ETECHEUR Monsieur et Madame	006 Appartement	26,00	26,00				
**410ARTIGES**							
ASANO Madame	037 Appartement	16,00	16,00				
**410ASANO **							
BAEKELANDT Madame	023 Appartement GARAGE Garage	29,00 3,00	32,00				
**410BAEKELA**							
BAJOMEE Madame	020 Appartement	21,00	21,00				
**410BAJOMEE**							
BEFFORT Madame	005 Appartement	26,00	26,00				
**410BEFFORT**							
BOSSE Monsieur	022 Appartement	29,00	29,00				
**410BOSSE**							
CHIAPPETTA Monsieur	008 Appartement	21,00	21,00				
**410CHIAPPETTA**							
DAENEN Monsieur	028 Appartement	29,00	29,00				
**410DAENEN **							
DAL DEHON	GARAGE Garage	3,00	3,00				
**410DAL DEH**							
de JAMBLINNE de MEUX Monsieur et Madame	030 Appartement	26,00	26,00				
**410DEJAMBL **							

**Feuille de présence Assemblée générale du 20/06/2023**

Éditée suivant la clé 1 - COPROPRIETE, quotités totales 1 000,00

Copropriétaire	Lot	Quotités	Total	Quotités Présents	Quotités Absents	Mandataire	Signature
DELIOU Madame	002 Appartement	26,00	26,00				
**410DELIOU **							
DERMANOUSSOU	036 Appartement	28,00	28,00				
**410DERMANO**							
DETREAUX Monsieur et Madame	021 Appartement	26,00	26,00				
**410DETREAU**							
DUBOIS-STINGLAMBER Monsieur et Madame	GAR01 Garage	3,00	3,00				
**410DUBOIS-**							
DUBUSSON Madame	014 Appartement	26,00	26,00				
EECKHOUDT	GAR03 Garage	3,00	3,00				
**410EECKHOU**							
EIFFLING Monsieur et Madame	013 Appartement	26,00	26,00				
**410EIFFLING**							
ENGELS Monsieur et Madame	012 Appartement	29,00	29,00				
**410ENGELS**							
GRIGORIOU Madame	003 Appartement	21,00	21,00				
**410GRIGORI**							
HEREGOTS Madame	034 Appartement	26,00	26,00				
**410HEREGOT**							

**Feuille de présence Assemblée générale du 20/06/2023**  
Éditée suivant la dé 1 - COPROPRIETE, quotités totales 1 000,00

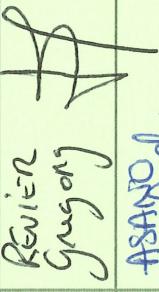
Copropriétaire	Lot	Quotités	Total	Quotités Présents	Quotités Absents	Mandataire	Signature
HEYLIGERS-BERLEMONT	GAR08 Garage	3,00	3,00				
**410HEYLIGE**							
KERKHOFS Madame	026 Appartement	26,00	26,00				
**410KERKHOF**							
KERT Monsieur	GAR07 Garage	3,00	3,00				
**410KERT**							
KROUSTALIS-MARGARITI Monsieur et Madame	018 Appartement	26,00	26,00				
**410KROUSTA**							
LATERVEER Monsieur	004 Appartement	29,00	29,00	Répresentant inclination		Renier Sanson	
**410LATERVEE**							
MEDAWAR-PEYCKER Madame & Monsieur	010 Appartement	26,00	26,00			DUBVISON	
**410MEDAWAR**							
MESSINGER Mademoiselle	038 Bureau	27,00	27,00			Bogomir	
**410MESSING**							
MOURRE	GAR12 Garage	3,00	3,00				
**410MOURE**							
NAEGEL-KERCKAERT Monsieur et Madame	027 Appartement	21,00	21,00				
**410NAEGEL**							
NAJAR Madame	017 Appartement	26,00	26,00			Dubuisson	
**410NAJAR**							

**Feuille de présence Assemblée générale du 20/06/2023**  
Éditée suivant la dé 1 - COPROPRIETE, quotités totales 1 000,00

Copropriétaire	Lot	Quotités	Total	Quotités Présents	Quotités Absents	Mandataire	Signature
NINANE Monsieur *	016 Appartement	29,00	29,00				
**410NINANE**							
PATERNOSTRE Madame	033 Appartement	29,00	29,00				
**410PATERNO**							
RENERS Monsieur	032 Appartement	21,00	21,00				
**410RENERS**							
RENIER Monsieur *	035 Appartement	25,00	25,00				
**410RENIER **							
RICHELLE Monsieur	031 Appartement	29,00	29,00				
**410RICHELL **							
RIGOT c/o Mme RIZZO Maria Monsieur et Madame	001 Appartement	26,00	26,00				
**410RIGOT-RIZZO**							
RUBBERS-DECKERS Monsieur et Madame	GAR10 Garage	3,00	3,00				
**410RUBBERS**							
SALAYUMBU NDUMBA Monsieur et Madame	011 Appartement	42,00	42,00				
**410SALAYUM**							
STANTZOS Madame	024 Appartement	21,00	21,00				
**410STANTZO**							
SURMA Madame	019 Appartement	32,00	32,00				
**410SURMA**							

**Feuille de présence Assemblée générale du 20/06/2023**

Éditée suivant la clé 1 - COPROPRIETE, quotités totales 1 000,00

Copropriétaire	Lot	Quotités	Total	Quotités Présents	Quotités Absents	Mandataire	Signature
VAN SOMEREN Madame  **410/VAN SOM**	025 Appartement	29,00	29,00				
VANHOLBEKE Monsieur et Madame  **410/VANHOLS**	009 Appartement	26,00	26,00				
VANPEPERSTRAETE Madame  **410/VANPEPE**	007 Appartement	29,00	29,00				
WANNASSI Madame  **410/WANNASS**	029 Appartement	26,00	26,00				
Nombre de copropriétaires : 44	Total général		1 000,00				

La feuille de présence est certifiée exacte par le Président de séance et le bureau élu par l'assemblée générale. Elle permet de constater que sont présents et représentés

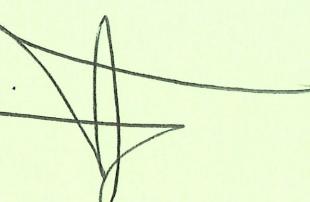
**Président (Nom et prénom)**

**Scrutateurs (Noms et prénoms)**

**Secrétaire (Nom et prénom)**

**EUROFA**

Syndic – Vente – Gestion – Conseil  
Rue Gustave Jean 10 - Berçq 9 Bte A  
1160 Ixelles (Auderghem)  
www.eurofa.be - info@eurofa.be



**ACP Pays-Bas**

Avenue des Eperviers 117  
1150 Woluwe-Saint-Pierre

BCE : 0850.096.221 (A155)  
N° compte courant : BE56 3101 4557 7888  
N° compte épargne : BE87 3754 3012 8694

<https://eurofa.box.com/v/Pays-Bas-Public>

**Procuration**

\*56\*11110\*385\*#410MOURE

Je soussigné **MOURE**,

propriétaire du ou des lots : **GAR12 Garage de la résidence PAYS-BAS Avenue des Eperviers 117 à WOLUWE-SAINT-PIERRE,**

possédant 3/1000 quotités de la copropriété

déclare donner tous pouvoirs à (**attention : ne pas donner procuration au Syndic**) :

*Bonjour*

(Nom et adresse du mandataire)

à l'effet de me (ou de nous) représenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire des Copropriétaires qui se tiendra le mardi 20 juin 2023 avec l'ordre du jour fixé dans la convocation :

- █ prendre part à toutes les délibérations, votes ou scrutins,
- █ voter également toutes autres mesures qui pourraient être soumises à ladite Assemblée,
- █ me substituer et généralement exercer tous les droits conférés aux copropriétaires, permettant de l'approuver.

Aux effets ci-dessus, signer tous émargements, registres, procès verbaux, et faire en général, tout ce qui sera nécessaire en mes lieu et place pour l'exécution du présent mandat.

Fait à

*20/06/2023*

le

*20/06/2023*

le mandataire

Dater, signer précédé de la mention  
"bon pour pouvoir"

*Bon pour pouvoir*

Dater, signer précédé de la mention  
"bon pour acceptation de pouvoir"

*Elie Moure*

**EUROFA**

Rue Gustave-Jean Leclercq 9A - 1160 Auderghem / Tél. : 02.640.50.03 / Email : [syndic@eurofa.be](mailto:syndic@eurofa.be)

**ACP Pays-Bas**

Avenue des Eperviers 117  
1150 Woluwe-Saint-Pierre

BCE : 0850.096.221 (A155)  
N° compte courant : BE56 3101 4557 7888  
N° compte épargne : BE87 3754 3012 8694

<https://eurofa.box.com/v/Pays-Bas-Public>

**Procuration**

\*56\*11109\*385\*#410KERT

Je soussigné **Monsieur KERT**,

propriétaire du ou des lots : **GAR07 Garage** de la résidence PAYS-BAS Avenue des Eperviers 117 à WOLUWE-SAINT-PIERRE,

possédant 3/1000 quotités de la copropriété

déclare donner tous pouvoirs à (**attention : ne pas donner procuration au Syndic**) :

*RENIER*  
*Gregory*

(Nom et adresse du mandataire)

à l'effet de me (ou de nous) représenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire des Copropriétaires qui se tiendra le mardi 20 juin 2023 avec l'ordre du jour fixé dans la convocation :

- █ prendre part à toutes les délibérations, votes ou scrutins,
- █ voter également toutes autres mesures qui pourraient être soumises à ladite Assemblée,
- █ me substituer et généralement exercer tous les droits conférés aux copropriétaires, permettant de l'approuver.
- █ Aux effets ci-dessus, signer tous émargements, registres, procès verbaux, et faire en général, tout ce qui sera nécessaire en mes lieu et place pour l'exécution du présent mandat.

Fait à *AUDERGHEM* le *19. juin 2023*

Dater, signer précédé de la mention  
"bon pour pouvoir" *bon pour pouvoir*

*19.6.23* *Guilhem*

le mandataire

Dater, signer précédé de la mention  
"bon pour acceptation de pouvoir"

**ACP Pays-Bas**

Avenue des Eperviers 117  
1150 Woluwe-Saint-Pierre

BCE : 0850.096.221 (A155)  
N° compte courant : BE56 3101 4557 7888  
N° compte épargne : BE87 3754 3012 8694

<https://eurofa.box.com/v/Pays-Bas-Public>



**Procuration**



\*56\*11125\*385\*#410VANHOLS

Je soussigné **Monsieur et Madame VANHOLSBEKE**,

propriétaire du ou des lots : **009 Appartement** de la résidence PAYS-BAS Avenue des Eperviers 117 à WOLUWE-SAINT-PIERRE,

possédant 26/1000 quotités de la copropriété

déclare donner tous pouvoirs à (**attention : ne pas donner procuration au Syndic**) :

D. Grégory Renier  
Avenue des Eperviers 117, 1150 Woluwe-Saint-Pierre.

(Nom et adresse du mandataire)

à l'effet de me (ou de nous) représenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire des Copropriétaires qui se tiendra le mardi 20 juin 2023 avec l'ordre du jour fixé dans la convocation :

- █ prendre part à toutes les délibérations, votes ou scrutins,
- █ voter également toutes autres mesures qui pourraient être soumises à ladite Assemblée,
- █ me substituer et généralement exercer tous les droits conférés aux copropriétaires, permettant de l'approuver.
- █ Aux effets ci-dessus, signer tous émargements, registres, procès verbaux, et faire en général, tout ce qui sera nécessaire en mes lieu et place pour l'exécution du présent mandat.

Fait à Woluwe-Saint-Pierre le 18 juin 2023

Dater, signer précédé de la mention  
"bon pour pouvoir"

Bon pour pouvoir  
18.j.2023 [Signature]

le mandataire

Dater, signer précédé de la mention  
"bon pour acceptation de pouvoir"

**EUROFA**

Rue Gustave-Jean Leclercq 9A - 1160 Auderghem / Tél. : 02.640.50.03 / Email : syndic@eurofa.be

Je soussigné, Gaëtan PATERNOSTRE, dans  
procuration à Jérôme Grigory RENIER  
pour voter en mon nom les résolutions de l'AG - échandaienne  
du 20 juin prochain de la Résidence Pays-Bas  
qui se tiendra au centre culturel l'Andayhem.

Fait à Laeken, le 18/06/2023

G. Paternostre

G. PATERNOSTRE

Résidence Pays-Bas

Avenue des Epineux, 117 bte 33.

1150 Bruxelles

Tél: 0485 790 654.

Pour Accord

X

**ACP Pays-Bas**

Avenue des Eperviers 117  
1150 Woluwe-Saint-Pierre

BCE : 0850.096.221 (A155)  
N° compte courant : BE56 3101 4557 7888  
N° compte épargne : BE87 3754 3012 8694

<https://eurofa.box.com/v/Pays-Bas-Public>

**Procuration**

\*56\*11118\*385\*#410RIGOT-RIZZO

Je soussigné **Monsieur et Madame RIGOT c/o Mme RIZZO Maria**,

propriétaire du ou des lots : **001 Appartement de la résidence PAYS-BAS Avenue des Eperviers 117 à WOLUWE-SAINT-PIERRE,**

possédant 26/1000 quotités de la copropriété

déclare donner tous pouvoirs à (**attention : ne pas donner procuration au Syndic**) :

DUBUISSON J.  
Av. des Eperviers 117 WSP

(Nom et adresse du mandataire)

à l'effet de me (ou de nous) représenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire des Copropriétaires qui se tiendra le mardi 20 juin 2023 avec l'ordre du jour fixé dans la convocation :

- ▷ prendre part à toutes les délibérations, votes ou scrutins,
- ▷ voter également toutes autres mesures qui pourraient être soumises à ladite Assemblée,
- ▷ me substituer et généralement exercer tous les droits conférés aux copropriétaires, permettant de l'approuver.
- ▷ Aux effets ci-dessus, signer tous émargements, registres, procès verbaux, et faire en général, tout ce qui sera nécessaire en mes lieu et place pour l'exécution du présent mandat.

Fait à **Bruxelles** le **8/6/2023**

le mandataire

Dater, signer précédé de la mention  
"bon pour pouvoir"

**Bon pour pouvoir**

Dater, signer précédé de la mention  
"bon pour acceptation de pouvoir"

**EUROFA**

Rue Gustave-Jean Leclercq 9A - 1160 Auderghem / Tél. : 02.640.50.03 / Email : syndic@eurofa.be

**ACP Pays-Bas**

Avenue des Eperviers 117  
1150 Woluwe-Saint-Pierre

BCE : 0850.096.221 (A155)  
N° compte courant : BE56 3101 4557 7888  
N° compte épargne : BE87 3754 3012 8694

<https://eurofa.box.com/v/Pays-Bas-Public>

**Procuration**

\*56\*11112\*385\*#410NAJAR

Je soussigné **Madame NAJAR**,

propriétaire du ou des lots : **017 Appartement de la résidence PAYS-BAS Avenue des Eperviers 117 à WOLUWE-SAINT-PIERRE,**

possédant 26/1000 quotités de la copropriété

déclare donner tous pouvoirs à (**attention : ne pas donner procuration au Syndic**) :

Madame DUBUSSON  
Av. Eperviers 117, 1150 WSP.

(Nom et adresse du mandataire)

à l'effet de me (ou de nous) représenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire des Copropriétaires qui se tiendra le mardi 20 juin 2023 avec l'ordre du jour fixé dans la convocation :

- ▷ prendre part à toutes les délibérations, votes ou scrutins,
- ▷ voter également toutes autres mesures qui pourraient être soumises à ladite Assemblée,
- ▷ me substituer et généralement exercer tous les droits conférés aux copropriétaires, permettant de l'approuver.
- ▷ Aux effets ci-dessus, signer tous émargements, registres, procès verbaux, et faire en général, tout ce qui sera nécessaire en mes lieu et place pour l'exécution du présent mandat.

Fait à Bruxelles le 04/06/2023

le mandataire

Dater, signer précédé de la mention  
"bon pour pouvoir"

bon pour pouvoir

Dater, signer précédé de la mention  
"bon pour acceptation de pouvoir"

bon pour acceptation

**EUROFA**

Rue Gustave-Jean Leclercq 9A - 1160 Auderghem / Tél. : 02.640.50.03 / Email : syndic@eurofa.be

ACP Pays-Bas

Aveue des Eperviers 117  
1150 Woluwe-Saint-Pierre

BCE : 0850.096.221 (A155)  
N° compte courant : BE56 3101 4557 7888  
N° compte épargne : BE87 3754 3012 8694

<https://eurofa.box.com/v/Pays-Bas-Public>



## Procuration



\*56\*11121\*385\*#410STANTZO

Je soussigné Madame STANTZOS ,

propriétaire du ou des lots : 024 Appartement de la résidence PAYS-BAS Avenue des Eperviers 117 à WOLUWE-SAINT-PIERRE,

possédant 21/1000 quotités de la copropriété

déclare donner tous pouvoirs à (attention : ne pas donner procuration au Syndic) :

**VARVARA PANOUSSIS**

**ALLEE DES GRILLONS 5, 1410 WATERLOO**

(Nom et adresse du mandataire)

à l'effet de me (ou de nous) représenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire des Copropriétaires qui se tiendra le mardi 20 juin 2023 avec l'ordre du jour fixé dans la convocation :

prendre part à toutes les délibérations, votes ou scrutins,  
voter également toutes autres mesures qui pourraient être soumises à ladite Assemblée,  
me substituer et généralement exercer tous les droits conférés aux copropriétaires, permettant de l'approuver.

Aux effets ci-dessus, signer tous émargements, registres, procès verbaux, et faire en général, tout ce qui sera nécessaire en mes lieu et place pour l'exécution du présent mandat.

Fait à BRUXELLES le 10/06/2023

le mandataire

Dater, signer précédé de la mention  
"bon pour pouvoir"

Bon pour pouvoir

Dater, signer précédé de la mention  
"bon pour acceptation de pouvoir"

20/6/23 Bon pour acceptation  
du pouvoir

**EUROFA**

Rue Gustave-Jean Leclercq 9A - 1160 Auderghem / Tél. : 02.640.50.03 / Email : syndic@eurofa.be

ACP Pays-Bas

Avenue des Eperviers 117  
1150 Woluwe-Saint-Pierre

BCE : 0850.096.221 (A155)

N° compte courant : BE56 3101 4557 7888

N° compte épargne : BE87 3754 3012 8694

<https://eurofa.box.com/v/Pays-Bas-Public>



## Procuration



15611117385#410RICHELL

Je soussigné Monsieur RICHELLE .

propriétaire du ou des lots : 031 Appartement de la résidence PAYS-BAS Avenue des Eperviers 117 à WOLUWE-SAINT-PIERRE.

possédant 29/1000 quotités de la copropriété

déclare donner tous pouvoirs à (attention : ne pas donner procuration au Syndic) :

*GAEMLERS VÉRONIQUE  
Av. des Eperviers, 117*

(Nom et adresse du mandataire)

à l'effet de me (ou de nous) représenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire des Copropriétaires qui se tiendra le mardi 20 juin 2023 avec l'ordre du jour fixé dans la convocation

- prendre part à toutes les délibérations, votes ou scrutins,
  - voter également toutes autres mesures qui pourraient être soumises à ladite Assemblée,
  - me substituer et généralement exercer tous les droits conférés aux copropriétaires, permettant de l'approuver.
- Aux effets ci-dessus, signer tous émargements, registrés, procès verbaux, et faire en général, tout ce qui sera nécessaire en mon lieu et place pour l'exécution du présent mandat.

Fait à *Bxl*

le *19/06/2023*

le mandataire

Dater, signer précédé de la mention "bon pour pouvoir"

*Bon pour pouvoir  
19/06/2023 Richelle*

Dater, signer précédé de la mention "bon pour acceptation de pouvoir"

*20/06/2023 bon pour acceptation  
de pouvoir  
Gaemers  
Véronique*

**EUROFA**

Rue Gustave-Jean Leclercq 9A - 1160 Auderghem - Tel : 02 640 50 03 - Email : [syndic@eurofa.be](mailto:syndic@eurofa.be)

**ACP Pays-Bas**

Avenue des Eperviers 117  
1150 Woluwe-Saint-Pierre

BCE : 0850.096.221 (A155)  
Nº compte courant : BE56 3101 4557 7888  
Nº compte épargne : BE87 3754 3012 8694

<https://eurofa.box.com/v/Pays-Bas-Public>

**Procuration**

\*56\*11098\*385\*#410EECKHOU

Je soussigné **EECKHOUDT**,

propriétaire du ou des lots : **GAR03 Garage** de la résidence PAYS-BAS Avenue des Eperviers 117 à WOLUWE-SAINT-PIERRE,

possédant 3/1000 quotités de la copropriété

déclare donner tous pouvoirs à (**attention : ne pas donner procuration au Syndic**) :

F/n... Anouï Alain  
M... Mt. Av. des Eperviers

(Nom et adresse du mandataire)

à l'effet de me (ou de nous) représenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire des Copropriétaires qui se tiendra le mardi 20 juin 2023 avec l'ordre du jour fixé dans la convocation :

- ▶ prendre part à toutes les délibérations, votes ou scrutins,
- ▶ voter également toutes autres mesures qui pourraient être soumises à ladite Assemblée,
- ▶ me substituer et généralement exercer tous les droits conférés aux copropriétaires, permettant de l'approuver.
- ▶ Aux effets ci-dessus, signer tous émargements, registres, procès verbaux, et faire en général, tout ce qui sera nécessaire en mes lieu et place pour l'exécution du présent mandat.

Fait à Bruxelles le 5/6/2023

le mandataire

Dater, signer précédé de la mention  
"bon pour pouvoir"

Dater, signer précédé de la mention  
"bon pour acceptation de pouvoir"

Alain EECKHOUDT

EECKHOUDT

**ACP Pays-Bas**

Avenue des Eperviers 117  
1150 Woluwe-Saint-Pierre

BCE : 0850.096.221 (A155)  
N° compte courant : BE56 3101 4557 7888  
N° compte épargne : BE87 3754 3012 8694

<https://eurofa.box.com/v/Pays-Bas-Public>

**Procuration**

\*56\*11126\*385\*#410VANPEPE

Je soussigné **Madame VANPEPERSTRAETE**,

propriétaire du ou des lots : **007 Appartement de la résidence PAYS-BAS Avenue des Eperviers 117 à WOLUWE-SAINT-PIERRE,**

possédant 29/1000 quotités de la copropriété

déclare donner tous pouvoirs à (**attention : ne pas donner procuration au Syndic**) :

*Mme Anais Fraus  
M7 Av des Eperviers.*

(Nom et adresse du mandataire)

à l'effet de me (ou de nous) représenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire des Copropriétaires qui se tiendra le mardi 20 juin 2023 avec l'ordre du jour fixé dans la convocation :

- prendre part à toutes les délibérations, votes ou scrutins,
- voter également toutes autres mesures qui pourraient être soumises à ladite Assemblée,
- me substituer et généralement exercer tous les droits conférés aux copropriétaires, permettant de l'approuver.
- Aux effets ci-dessus, signer tous émargements, registres, procès verbaux, et faire en général, tout ce qui sera nécessaire en mes lieu et place pour l'exécution du présent mandat.

*"bon pour pouvoir"*

Fait à *Bruxelles* le *9-6-23*

*A. Vanpeperstraete*

le mandataire

Dater, signer précédé de la mention  
"bon pour pouvoir"

Dater, signer précédé de la mention  
"bon pour acceptation de pouvoir"

*[Handwritten signature]*

**ACP Pays-Bas**

Avenue des Eperviers 117  
1150 Woluwe-Saint-Pierre

BCE : 0850.096.221 (A155)  
N° compte courant : BE56 3101 4557 7888  
N° compte épargne : BE87 3754 3012 8694

<https://eurofa.box.com/v/Pays-Bas-Public>



**Procuration**



\*56\*11094\*385\*#410DERMANO

Je soussigné **DERMANOUSSOU**,

propriétaire du ou des lots : **036 Appartement de la résidence PAYS-BAS Avenue des Eperviers 117 à WOLUWE-SAINT-PIERRE,**

possédant 28/1000 quotités de la copropriété

déclare donner tous pouvoirs à (attention : ne pas donner procuration au Syndic) :

Mme Anaïs Asmar  
Avenue des Eperviers

(Nom et adresse du mandataire)

à l'effet de me (ou de nous) représenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire des Copropriétaires qui se tiendra le mardi 20 juin 2023 avec l'ordre du jour fixé dans la convocation :

prendre part à toutes les délibérations, votes ou scrutins,  
voter également toutes autres mesures qui pourraient être soumises à ladite Assemblée,  
me substituer et généralement exercer tous les droits conférés aux copropriétaires, permettant de l'approuver.

Aux effets ci-dessus, signer tous émargements, registres, procès verbaux, et faire en général, tout ce qui sera nécessaire en mes lieu et place pour l'exécution du présent mandat.

Fait à Bruxelles le 19/06/2023

le mandataire

Dater, signer précédé de la mention  
"bon pour pouvoir"

"Bon pour pouvoir"  
Christina

Dater, signer précédé de la mention  
"bon pour acceptation de pouvoir"

Christina

DERMANOUSSOU  
CHRISTINA

**EUROFA**

Rue Gustave-Jean Leclercq 9A - 1160 Auderghem / Tél. : 02.640.50.03 / Email : syndic@eurofa.be

Residence Pays-Bas  
Ave. Des Eperviers 117  
1150 Woluwe St Pierre

Concernant: Medawar- Peycker appartement 10

la présente est d'autoriser Mme Jacqueline Dubuisson à nous représenter à l'AG extraordinaire de l'Immeuble Pays-Bas qui aura lieu le 20 juin 2023.



M. J. Medawar



C. A. Peycker

7/6/2023